

Appel à informations : Confinement et extinction de l'éclairage artificiel nocturne

Cet appel est lancé dans le cadre d'une thèse débutée en janvier 2020 au Muséum national d'Histoire naturelle, et visant à répondre aux questionnements suivants : "Éclairage artificiel nocturne : Réduire ses effets sur la biodiversité sous-entend-il de le supprimer ? Où, quand, via quelle acceptabilité et pour quelle efficacité ?". Dans ce cadre, un focus est notamment fait sur l'effet de la pollution lumineuse sur les chauves-souris.

Contexte :

Le confinement imposé par le Covid-19 a eu un impact, dans de nombreuses communes, sur la politique d'éclairage nocturne. Certaines font le choix d'éteindre partiellement leurs lampadaires, d'autres poursuivent une politique déjà en faveur de la diminution de la pollution lumineuse en passant à une extinction totale de l'éclairage, tandis que d'autres municipalités répondent quant à elles négativement aux sollicitations des citoyens ou associations qui demandent l'adoption de mesures de réduction de l'éclairage au vu du contexte actuel.

Ainsi, cela constitue une opportunité inattendue pour développer le pan sociologique de cette thèse et répondre à des questions telles que : quels sont les freins/les leviers à la réduction de l'éclairage artificiel nocturne? quelles sont les réactions des citoyens face à de telles initiatives (certaines communes envisagent déjà de poursuivre l'expérience au-delà du confinement si les retours de la population sont favorables)? quelles mesures sont les plus couramment adoptées/acceptées (extinctions partielles? totales)? etc.

Comment participer ?

Tous ceux qui ont connaissance, dans leur commune ou au sein d'autres municipalités, d'initiatives de modification de la politique d'éclairage nocturne ou de refus de le faire, sont invités à répondre au questionnaire accessible à ce lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSes3PtjbFAxue46ADwOQ_960kLPyDDhwPiN5lcnkMRsKObhfA/viewform?usp=sf_link

Si vous rencontrez des soucis pour répondre ce questionnaire, souhaitez faire une remarque ou bien transmettre des informations complémentaires, n'hésitez pas à écrire à cette adresse : lea.mariton@mnhn.fr .

Un grand merci pour votre aide!

